

Seul le texte prononcé fait foi

**Inauguration du 18<sup>ème</sup> salon de  
l'apprentissage Riviera Chablais**

**Intervention de  
M. Pascal Broulis  
Chef du Département des finances**

Mesdames et Messieurs,

En fait je n'ai rien à faire ici.

Je m'explique. En préparant mon discours, je suis tombé sur une citation d'un auteur qui s'appelle Achille Tournier.

Cet auteur dit ceci : « La politique est le seul métier qui se passe d'apprentissage, sans doute parce que les fautes en sont supportées par d'autres que par ceux qui les ont commises ».

Néanmoins je suis là. C'est que je n'ai pas toujours été politicien. C'est surtout que j'ai suivi cette filière.

Dans de nombreux domaines du quotidien, les choses qui paraissaient évidentes et simples il y a quelques années sont devenues complexes. On peut songer à l'application des règles de vie en commun, à la sécurité publique, aux financements des prestations et des assurances sociales et à tant d'autres objets.

Au début des années 80, trouver une place était facile et l'Etat n'avait pas à engager des chasseurs de place d'apprentissage comme aujourd'hui. Pour peu que nous nous investissions, les possibilités de carrières étaient alors variées.

Elles étaient aussi cohérentes avec la formation donnée.

Il est aujourd'hui difficile de trouver une place et les parcours rectilignes sont devenus l'exception : on change plusieurs fois de branches d'activité dans une vie. Et une période de chômage ça et là n'est pas exceptionnelle.

Mais il est une chose qui est demeurée immuable. L'apprentissage reste une formation reconnue et une assurance pour l'avenir, si incertain soit-il devenu.

J'en veux pour preuve une toute récente étude sur le chômage faite par le Service vaudois de statistique.

Ce service s'est demandé quels étaient les meilleurs atouts pour sortir du chômage.

Les chiffres démontrent qu'une formation et singulièrement un CFC constitue une solide assurance contre le chômage de longue durée. Suivant l'âge entre 70 et

80% des chômeurs muni d'un CFC retrouve du travail pendant la période des indemnités.

Un Vaudois qui bénéficie d'un CFC a 15% de chance en plus de retrouver du travail qu'une personne qui n'a pas de formation professionnelle.

Bref, le CFC constitue une bonne assurance pour l'emploi et pour l'insertion sociale.

Reste qu'il ne faut pas négliger la qualité de vie et il importe d'abord de choisir une formation et un métier dans lequel on se sent bien et qui donne des perspectives

C'est précisément le but de ce Salon de l'apprentissage. Fournir des données concrètes aux jeunes hommes et jeunes femmes qui ont un rêve ou qui se cherchent un avenir.

En venant ici, vous travaillez donc à votre intérêt et à votre avenir, mais aussi à celui de toute la société qui a un intérêt vital à ce que les jeunes soient bien formés et bien dans leur basket.

Je ne peux donc que remercier chaleureusement les organisateurs, les animateurs et les visiteurs de ce salon, tous, vous travaillez à l'intérêt bien compris de notre canton.